



mon locataire n'a payé aucuns loyers

Par **eiram**, le **21/03/2012** à **22:35**

depuis mai 2011,j'ai signé un bail avec mon locataire qui à ce jours ne m'a payé aucun loyer.Il n'habite pas dans le logement,mais y a entreposé des effets personnels.Que dois-je faire pour l'expulser?

Par **Christophe MORHAN**, le **21/03/2012** à **22:47**

vous devez allez voir un huissier pour qu'il délivre un commandement de payer et qui devra inclure la mise en demeure de justifier de l'occupation du logement instituée par la loi BETEILLE de décembre 2010.